

MONTAL INFO



MAI
JUN **25**
JUILLET
2023

LE JOURNAL D'INFORMATIONS
DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

4 RÉNOVATION ÉNERGÉ-
TIQUE DES 22 LOGEMENTS
COMMUNAUX

11 PORTRAIT :
MARINE LUCAS

13 ÉVÈNEMENTS



Dossier (page 14)
Comprendre le budget municipal

3 mars 2023 : inauguration des travaux de rénovation énergétique
des 22 logements communaux.

3	ÉDITORIAL
4	VIE QUOTIDIENNE
7	CADRE DE VIE
9	ÉCONOMIE
10	CULTURE / LOISIRS
13	ÉVÉNEMENTS
14	DOSSIER
16	ENFANCE / JEUNESSE
18	SOLIDARITÉ
20	ACTUALITÉS ASSOCIATIVES
25	EXPRESSION
26	INFOS DIVERSES

6

Un nouveau parc canin



Culture - Expositions

10

19

Un Ginkgo Biloba « arbre de vie » en mémoire aux donateurs d'organes.



Nous vous invitons à consulter l'actualité et l'agenda sur le site internet, régulièrement mis à jour.
montauban-de-bretagne.fr

MONTAL'INFO

Journal d'informations municipales de la commune de Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) - 4 parutions annuelles

Dépôt légal : ISSN. 2778-505X

Directeur de la publication :

Serge Jalu - Maire

Responsable de l'information et de la rédaction :

Patrice Bunouf - Adjoint à la communication

Chargé de communication :

Service communication - Montauban-de-Bretagne

Membres de la Commission municipale de communication :

Patrice Bunouf, Jenny Quintin, Frédéric Delourme, Thierry Le Sommer, Nathalie Quiniou, Jacqueline Martin, Emmanuel Pattier, Alice Angosto, Guillaume Samson

Conception graphique : IRIS communication - Montfort-sur-Meu

Crédits photos/illustrations - Droits réservés :

Mairie de Montauban-de-Bretagne - IRIS communication

Impression : Roudenn Grafik - Saint-Méen-le-Grand

Distribution : ASERVIA - Pleumeleuc

Tirage à 3 200 exemplaires

Distribution dans les boîtes aux lettres des Montalbanais

Ce numéro est également disponible sur le site de la ville et diffusé aux abonnés de la newsletter.



Concertation petites villes de demain

Dans un contexte de futurs aménagements urbains et de la rareté de terrains disponibles à la construction **je vous invite à participer le 4 mai 2023 à la salle des fêtes, à la réunion de concertation sur les études urbaines actuellement en cours pour notre centre-ville.** Le sujet n'est pas simple mais il est très enthousiasmant. Il faut réfléchir à l'aménagement de la ville à échéance de 20 ans.

Dans cette réflexion le réchauffement climatique est un impératif à ne pas négliger. Nous devons aussi veiller à réduire les îlots de chaleur par l'intégration d'espaces végétalisés. Il nous appartient également d'aménager la ville avec des voies de circulation douces et sécurisées, adaptées aux cyclistes et aux piétons afin de réduire la présence de la voiture en centre ville. L'implantation de nouvelles cellules, à vocation commerciale mais aussi à usage de certaines activités artisanales doivent pouvoir être intégrées dans la réflexion (voir page 8).

Le budget communal

En ce début d'année nous avons voté un budget communal dynamique tourné vers l'avenir pour offrir des services de qualité à notre population. Nous sommes présents à tous les âges de la vie, de la petite enfance aux seniors.

Nous construisons le Montauban de demain pour un monde plus respectueux de l'environnement. Nous devons répondre aux grands enjeux actuels à l'échelle de notre territoire pour accompagner les changements de la société comme le vieillissement de la population ou le développement des déplacements piétonniers et à vélo.

Notre faible taux de la taxe foncière des propriétés bâties de 2022, 36.92 %, en comparaison avec les communes de notre strate nous pénalise notamment en matière des dotations de l'état. L'effort fiscal demandé à notre population se révèle insuffisant au regard des critères de leur attribution. Aussi afin de diminuer ces effets négatifs nous avons décidé pour cette année d'augmenter de 4 points ce taux de fiscalité. **Et malgré cette augmentation nous resterons encore bien en dessous des taux des petites villes environnantes** (voir pages 14 et 15).

Le patrimoine communal

Au cours de ces dernières années nous avons acquis de nombreux locaux souvent vacants que nous avons réhabilités. Ils ont permis l'installation de commerces et de services et à maintenir l'attractivité de la ville.

Les locaux communaux à usage d'habitation viennent d'être rénovés. Nous allons poursuivre par la rénovation énergétique du groupe scolaire J. Faramin.

Les anciens locaux « Josse » achetés fin 2022 sont déjà loués pour moitié et ont permis la création d'une activité de charpente. L'autre partie est destinée à reloger l'entreprise Véolia. Par cette opération la ville va pouvoir réorganiser les services techniques sur un seul site et éviter la construction de locaux neufs plus coûteux.

Le patrimoine de la commune est en augmentation ce qui assure une sécurisation en matière de garanties offertes par la ville ainsi que des revenus locatifs.

A bientôt, à l'occasion des visites de quartier et des prochaines réunions publiques. ■

Le maire, Serge JALU



INAUGURATION : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES 22 LOGEMENTS COMMUNAUX

Améliorer le confort des logements

La rénovation thermique des logements communaux a débuté il y a 12 mois, les 19 habitations de la « résidence des chênes », « rue du courtil » et les 3 foyers de Saint M'Hervon ont bénéficié de ce programme qui est aujourd'hui finalisé.

Initié par la ville, ce projet s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique et a pour objet l'amélioration du confort et un contrôle de la gestion des consommations des utilisateurs.

L'objectif est de réduire de 40 % la consommation énergétique et d'isoler pour ainsi pérenniser le bâti. C'est pourquoi le remplacement des menuiseries, des vélux, des portes d'entrée et de garage a été réalisé ainsi que le renforcement de l'isolation en sous-toiture. Le système de chauffage par une pompe à chaleur et la VMC par une VMC hygroréglable ont également été changés.

La collectivité et le cabinet Verlaine, qui a accompagné la ville, réaliseront le suivi de cette opération de réhabilitation. Un moment d'échange sera organisé avec les occupants pour ainsi effectuer le bilan.

L'inauguration du 3 mars 2023 a été l'occasion de remercier les locataires pour leur implication dans ce projet et les financeurs qui ont contribué à cette avancée majeure dans le cadre de la transition énergétique. ■

Qu'en pensent les locataires ?

Tous ont dit que la résidence est un lieu où ils aiment vivre, agréable et calme.

Marguerite Ruelland se rappelle « *Je suis arrivée au tout début en juin 1989.* »

Marie-Françoise Jallu explique « *Pendant les travaux, les entreprises se sont montrées très aimables, soucieuses de notre tranquillité.* ». Il est vrai que réaliser des travaux en présence des occupants est un peu plus compliqué

« *On a beaucoup gagné en confort. Le changement des huisseries extérieures et de la porte entre le garage et l'habitation a changé beaucoup de choses. La température est constante dans chaque logement, de plus nous n'entendons pas les bruits extérieurs.* ». Nicole Coeurdray n'est pas mécontente de ne plus avoir les grille-pains.

Une autre locataire affirme qu'une de ses amis disait parfois : « *il ne fait pas chaud chez toi.* »

« *Je suis ma consommation et surtout le coût de l'énergie : en janvier 2022 j'ai payé une facture de 80 €, en janvier 2023 j'en suis à 57 €* » confie Marguerite Ruelland, en comparant chaque mois je verrai ce que j'ai économisé. ■



Serge Jalu, maire, Claudia Rouault, députée et conseillère régionale, Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental

Les intervenants lors de l'inauguration

Serge Jalu a rappelé l'origine du projet. Il s'agit d'entrer dans la transition énergétique, mais aussi de favoriser dans un contexte où le secteur de l'énergie est bouleversé la sobriété énergétique des bâtiments communaux. Les travaux permettent de pérenniser le bâti en place.

Claudia Rouault, députée de la circonscription et conseillère régionale, a souligné l'initiative pionnière de la commune sur ce programme alors que peu de municipalités se sont portées candidates.

Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental, a rappelé le rôle du département en matière de solidarités et loué l'ampleur du programme réalisé par la commune (22 logements).

Marie-Pierre Védrenne, députée européenne, a souligné que ce programme s'inscrit dans la logique du Pacte Vert financé par l'Union Européenne et qui constitue une étape vers la transition énergétique. ■



Serge Jalu, maire, Marie-Pierre Védrenne, députée européenne, Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental, Claudia Rouault, députée et conseillère régionale.

Un financement qui implique plusieurs acteurs

Montant total : **519 079,41 €**.

La ville a financé à hauteur de **103 815,88 €** en autofinancement avec la participation de :

FEDER (fond européen) : **34 515,13 €**

Région Bretagne : **90 418,00 €**

Département 35 : **205 328,00 €**

Communauté de commune de Saint-Méen Montauban : **85 002,40 €**

Marguerite Ruelland, Marie-Françoise Jallu, Marie-France Bougault, Nicole Coeurdray, Robert Barel





CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ & PASSEPORT



Le service population de la ville a en charge la gestion du cimetière, des élections et l'instruction des dossiers des cartes nationales d'identité et des passeports. Une seule personne est affectée de façon permanente à ce service.

Le service CNI/PSP est un **service national** accessible à chaque personne **quelle que soit sa commune de résidence**.

Sur l'ensemble du territoire national, aujourd'hui la démarche est longue pour obtenir un rendez-vous. Ceci s'explique notamment par les retards accumulés en lien avec le covid, le Brexit et la proximité de la Bretagne à l'Angleterre (obligation du passeport)...

Dans un souci d'accompagnement de proximité pour l'accès aux titres d'identité, la ville augmente cette année les créneaux : le service vous accueille 2 jours par semaine, soit un total de 60 rendez-vous.

Les différentes étapes de cette démarche pour un accueil de qualité à la mairie sont :

1. Prendre rendez-vous en ligne :

Se rendre sur le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> : sur demande de la préfecture, de nombreuses mairies ont raccordé leur planning à cette plateforme. Vous pouvez prendre un rendez-vous pour la fin de l'année si vous anticipez de manière adéquate le renouvellement de vos papiers.

ATTENTION : tout site proposant un service de démarche payant pour l'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport est frauduleux.

CONSEILS : adapter les critères à votre recherche (nombre de kilomètres que vous pouvez parcourir et durée maximale avant le rendez-vous). L'important est de se connecter régulièrement afin d'avoir accès aux désistements et aux rendez-vous des mairies qui se mettent en ligne parfois deux mois avant la date dudit rendez-vous, comme c'est le cas à Montauban. Nous vous conseillons de vous connecter plusieurs fois par jour.

2. Faire la pré-demande en ligne :

Se rendre sur le site : www.ants.gouv.fr : sur ce site, il faut se créer un compte ANTS ou se connecter avec les identifiants et mots de passe déjà utilisés pour une autre administration (impôts, sécurité sociale...).

3. Déposer la demande avec les documents à fournir lors du rendez-vous en mairie :

Lors du rendez-vous, le dossier est étudié, il y a prise d'empreintes et signature de la demande. Si tout est ok lors du rendez-vous, le titre d'identité est produit puis renvoyé en mairie. Il faut compter en moyenne un mois entre le dépôt de la demande en mairie et la réception du titre en mairie.

4. Réception d'un sms lorsque le titre est disponible en mairie

5. Récupération du titre d'identité en mairie sur rendez-vous :

Le retrait du titre se fait en mairie, dans un délai de 3 mois à compter de la réception du SMS, par le demandeur (présence obligatoire à partir de 12 ans). A défaut de retrait dans ce délai, celui-ci est détruit.

Pourquoi ne puis-je pas prendre rendez-vous par téléphone ?

Le service recevait plus de 40 appels par jour pour les prises de rendez-vous. Aujourd'hui il y a une forte diminution et le temps gagné permet de recevoir et instruire plus de dossiers.

J'habite Montauban, pourquoi ne suis-je pas prioritaire pour refaire mes papiers en mairie ?

Le service des titres d'identité est un service national et est accessible à chaque personne quelle que soit sa commune de résidence.

Pourquoi dois-je faire une pré-demande ?

La pré-demande a permis d'ouvrir un créneau toutes les 15 minutes au lieu de 20 avec la version papier. Aujourd'hui 10 rendez-vous supplémentaires par semaine sont disponibles pour ce service.

Pour vos demandes de pièces d'identité, nous vous prions de rester courtois avec les agents d'accueil, qui font le maximum pour satisfaire vos demandes.

Autres informations disponibles sur le site de la Ville : <https://www.montauban-de-bretagne.fr/listes/pièces-didentite>

IMPÔT SUR LE REVENU 2023

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction Régionale des Finances Publiques (DGFIP) assurera 2 permanences sans rendez-vous :

Les 3 et 24 mai de 9h à 12h à la mairie de Montauban-de-Bretagne

TAXE D'HABITATION : EXONÉRATION « GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS »

Il s'agit d'une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr.

Elle permet aux propriétaires d'un bien immobilier de consulter et vérifier les biens référencés par l'administration fiscale. Les propriétaires doivent confirmer à l'administration fiscale le nom des occupants de leur propriété.

Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 30 juin 2023.

Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez comme résidence principale, il suffit de quelques clics pour faire la déclaration. Le formulaire est pré-rempli. Cette démarche permet de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein. Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez, il faut indiquer sur GMBI les coordonnées des locataires et la date d'arrivée dans le logement. Ainsi, la taxation est adressée à la bonne personne. ■

Plus d'informations sur le site : <https://www.impots.gouv.fr>



NOUVEAU : UN PARC CANIN AU BORD DE L'ÉTANG ST ELOI

L'espace d'environ 1 300 m² au bord de l'étang était un espace réservé aux membres de l'association éducation et sports canins Montalbanais.

Un autre terrain communal est aujourd'hui mis à disposition pour cette activité canine.

Afin de veiller au confort, à la santé et aux respects des besoins des animaux en particulier les chiens, ce lieu est désormais en accès libre pour les chiens accompagnés de leur propriétaire ou détenteur. Quelques règles sont à respecter pour accéder à ce nouveau parc :

- Accès réservé à l'évolution libre des chiens accompagnés, deux chiens maximums par usager,
- L'usager doit être présent à l'intérieur du parc,
- Demander aux usagers déjà présents s'il est possible d'interagir avec son chien,
- Avoir une laisse en sa possession car les alentours sont réglementés par la laisse obligatoire pour accéder au site,
- Interdit aux chiens de première catégorie,
- Les chiens de deuxième catégorie doivent être muselés,
- Être titulaires d'une assurance à responsabilité civile,
- La vaccination complète des chiens est obligatoire,
- Veiller à ce que le portail du parc soit toujours fermé,
- Ne pas fumer dans le parc,
- Se référer à l'arrêté municipal n° P 2023-014 (affiché sur le site ou consultable sur le site internet de la ville). ■

VISITE DE QUARTIER

pour être proches de vous !

Les élus viennent à votre rencontre

Renouvellement des visites de quartier

Les visites de quartiers permettent au maire et aux élus d'échanger avec les habitants sur les différentes questions liées au cadre de vie de leur quartier.

L'objectif est d'établir un dialogue et répondre aux préoccupations quotidiennes (projets, propreté, gestion des espaces, circulation...).

Ces matinées d'échanges ont déjà été organisées, les visites sont reconduites et permettront d'effectuer un point sur les nouvelles demandes et les demandes antérieures.

Trois visites de quartier seront organisées cette année, un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants pour indiquer la date correspondant à leur quartier ■

Dates 2023 de 10h à 12h30 :

- **Samedi 13 mai 2023** - Clos Séverin
- **Samedi 3 juin 2023**
Rue de Grosset, avenue de la gare
- **Samedi 23 septembre**
Rue du Dr Louis Druais, avenue de la gare

FACILITER LE COVOITURAGE VERS LA GARE

La gare de Montauban-de-Bretagne connaît une hausse de fréquentation depuis la mise en service de la ligne B du métro sur Rennes Métropole. Une vraie bonne nouvelle, qui entraîne néanmoins une saturation récurrente des parkings.

Pour pallier ce manque de place, la communauté de communes, et son partenaire pour la promotion du covoiturage « éhop », ont créé un outil disponible en ligne pour mettre en relation les usagers du train qui se rendent en voiture à la gare.

Comment rejoindre la communauté d'usagers de la gare ?

Il suffit de s'inscrire sur le site [Ouestgo.fr](https://www.ouestgo.fr) puis cliquer sur le lien menant vers la communauté : <https://www.ouestgo.fr/covoiturage-communaute/940/Les-usagers-de-la-gare-de-Montauban-de-Bretagne>

Pour vous aider à sauter le pas, n'hésitez pas à contacter notre partenaire éhop :

Tél. 02 99 35 10 77 - contact@ehop.bzh

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2023, une prime de 100 € pour les conducteurs covoitureurs qui se lancent dans le covoiturage.

Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage>

DES ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS À LA GARE

La communauté de communes St Méen Montauban a installé 10 abris individuels sécurisés à la gare de Montauban-de-Bretagne, l'accès à ces boîtes est gratuit. N'oubliez pas votre cadenas !

VOUS ÊTES MONTALBANAISES, MONTALBANAIS DEPUIS PEU

La municipalité et les services vous souhaitent la bienvenue !

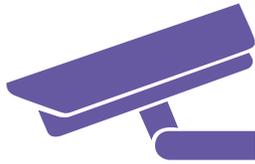
Les élus organisent chaque année un moment de convivialité pour vous rencontrer, vous présenter la ville et l'équipe municipale.

Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne pour vous inscrire à la cérémonie de l'accueil de nouveaux habitants le 2 septembre prochain. Une invitation pourra ainsi vous être envoyée.

S'inscrire sur :

<https://www.montauban-de-bretagne.fr/nouveaux-habitants>

VIDÉOPROTECTION



La ville de Montauban-de-Bretagne s'est équipée d'une caméra de PROTECTION dite « nomade ».

La caméra nomade sert à assurer le confort des administrés, leur sécurité personnelle et celle de leurs biens sur la voie publique.

Elle est également utilisée pour recueillir des preuves en cas de litige ou pour identifier des fauteurs de trouble tels que les dégradations de biens d'utilité publique, les dépôts sauvages et tous types d'actes d'incivilité qui perturbent la tranquillité des habitants.

La caméra nomade peut être déplacée au gré des besoins.

Des panneaux sont positionnés aux entrées de l'agglomération pour l'information des usagers mais aussi dans le cadre de la prévention des troubles à l'ordre public (cambriolages...).

Les enregistrements ne font nullement l'objet d'une visualisation continue. Il ne s'agit aucunement d'un centre de vision. Seules les personnes habilitées peuvent procéder à l'exploitation et le visionnage des images en vue d'identifier les auteurs de faits contraventionnels, délictuels...

Les images sont écrasées au bout de 30 jours hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire. ■

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de la police municipale. Toutes les informations légales sur le site de la ville : montauban-de-bretagne.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis un an la police municipale de la ville a fait l'acquisition d'un radar pour contrôler la vitesse sur le périmètre de Montauban-de-Bretagne. Pour rappel, ce dispositif permet d'effectuer une vérification de la vitesse d'un véhicule jusqu'à 600 m de distance et dans les deux sens de circulation.

Lors du contrôle et si un excès de vitesse important est constaté par les agents de la police municipale, l'automobiliste est arrêté, contrôlé et peut être verbalisé. L'objectif n'est pas de verbaliser systématiquement mais d'inciter les conducteurs à respecter la vitesse, surtout dans les secteurs où les vitesses excessives sont régulièrement constatées.

Entre mars 2022 et la fin de l'année 2022, une quarantaine de contrôles a été effectuée. Les principaux axes sont rue de Romillé, rue de Rennes, avenue de la Gare, rue de Brest, rue de Dinan, rue d'Iffendic, rue du Docteur Druais, rue de Médréac, rue de la Forêt, rue de la Mézière.

En agglomération, le montant de la contravention est de 135 €, minoré à 90 € si le paiement est effectué sous trois jours. ■

OUVERTURE DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE

La piscine réhabilitée a ouvert ses portes à Saint-Méen-le-Grand, rue du Révérend Père Janvier, le 1^{er} avril 2023.

Présentation du nouvel équipement qui ouvre ses portes au public 7 jours sur 7.

Quelles nouveautés ?

- un bassin sportif de 25 mètres qui dispose de 4 couloirs de nage et un accès au solarium extérieur pour se détendre durant la période estivale.
- La pataugeoire de 36 m2 dotée d'une lame d'eau, d'une plaque à bulles et de jeux pour divertir les tout-petits
- Le bassin ludique, ancien bassin historique, est équipé de jets, d'une plaque à bulles et d'une cascade pour se détendre
- L'équipement a désormais une fréquentation maximale instantanée portée à 299 personnes.

Les scolaires de tout le territoire accueillis

Favoriser l'apprentissage de la nage des scolaires, c'est aussi un objectif important de ce nouvel équipement. 28 classes venant de l'ensemble du territoire intercommunal seront ainsi accueillies chaque semaine.

Les activités

La piscine propose de nombreuses activités comme l'aquabike, l'aquagym, des séances de bébé nageur, des cours pour lutter contre l'aquaphobie, des stages de natation pendant les vacances scolaires... L'achat des abonnements mensuels ou à la séance seront proposés. La réservation des cours pourra se faire directement auprès de l'accueil de la piscine ou via une application web disponible à partir du site Internet de la piscine. Il y a des permanences d'informations et d'inscriptions aux activités.

Les horaires

La piscine sera ouverte tous les jours de la semaine.

Hors vacances scolaires, les baigneurs seront accueillis tous les midis et les après-midis. Et jusqu'à 21h30 le mardi et vendredi.

Le week-end, la piscine Acorus sera ouverte le samedi après-midi et le dimanche matin.

Pendant les vacances scolaires, la piscine sera ouverte au public tous les jours de la semaine et toute la journée.

Les tarifs

L'entrée pour un adulte coûte 5€20 et 4€20 pour les enfants de 3 à 15 ans (gratuité pour les enfants de 0 à 2 ans). Les tarifs des pass et abonnements aux 50 activités enfants/adultes proposées chaque semaine (bébé nageur, cours de natation enfant et adulte, activités aquatiques...) sont disponibles sur le site Internet de la piscine Acorus. ■

Contact : 02 99 09 47 17 - accueil@piscine-acorus.com
<https://piscine-acorus.com>



ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE ENTRE L'EX RN 164 AU LIEU-DIT LA VILLE CODET ET LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA BROHINIÈRE

Ce projet a été présenté lors de la réunion d'information publique du 24 janvier 2023.

La zone d'activités de la Brohinière regroupe huit entreprises qui concentrent des activités agroalimentaires et logistiques pour l'essentiel et génèrent des flux de camions importants : plus de 1200 véhicules jours.

Cette zone d'intérêt économique régional est, depuis 2014 reliée à la RN 12 à la suite de travaux réalisés par la communauté de communes et financés par le département. Mais il manque une jonction entre la zone d'activités et la RN 164. **Nous avons demandé à l'état, lors de la mise en deux fois deux voies de la RN 164 de prendre en compte cette réalité et suggéré de faire une liaison directe avec la zone d'activités**, se souvient le maire Serge Jalu, **mais notre demande n'a pas été prise en compte.**

La voie qui relie la Brohinière et la RN 164 n'est pas adaptée au trafic ni au gabarit des véhicules et de ce fait présente un réel danger pour les utilisateurs (industriels, agriculteurs et riverains). Philippe Chevrel, président de la communauté de communes St-Méen Montauban, Stéphane Lenfant, vice-président aux mobilités et aux infrastructures du département et Serge Jalu, présents à cette réunion ont tenu à rappeler les enjeux du projet actuel : améliorer la sécurité de la desserte sud/ouest et achever la seconde tranche de travaux en reliant la zone d'activités à l'ancienne RN 164 à la ville Codet. Il s'inscrit dans le programme d'Infrastructures Mobilités 2025.

VOTRE VILLE ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF DENORMANDIE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le dispositif Denormandie permet de bénéficier d'une réduction d'impôt si vous réalisez un investissement locatif. Il est accordé, sous certaines conditions à respecter, aux particuliers achetant un logement vide à rénover, pour le mettre ensuite en location. ■

Plus d'informations : www.service-public.fr



Le futur projet, mené par la communauté de communes St Méen Montauban, sera financé par le département d'Ille-et-Vilaine. Il consiste à élargir la voie de 6 mètres actuellement à 10 mètres. Les accotements vont être stabilisés. De plus un bassin tampon sera réalisé pour réguler les eaux de pluies. Les services du département ont pris contacts avec les propriétaires bordiers de la voie pour l'acquisition des terrains. Ce projet comporte un volet environnemental : il s'agit de limiter l'emprise foncière et de préserver les zones humides.

Cette réunion a été l'occasion d'un débat sur le devenir de la zone de la Brohinière dans le cadre d'une vision plus globale du territoire. Le projet d'une liaison multimodale (camion train) n'est pas actuellement dans la stratégie du Réseau Ferré de France (RFF), ni de la Région. Monsieur Lenfant a tenu à rassurer les exploitants concernés : « Les accès aux exploitations seront préservés ».

Le planning prévoit un début des travaux en septembre 2023 et un achèvement fin 2024. ■

CENTRE-VILLE DE DEMAIN : 2^E TEMPS DE CONCERTATION JEUDI 4 MAI

Afin d'identifier dès à présent le développement souhaitable de la ville de Montauban et des évolutions à anticiper sur les thématiques du foncier, des déplacements et des espaces publics, l'Atelier d'Ys (un bureau d'étude de conseil en urbanisme et prospective territoriale) a été missionné pour une étude de développement urbain sur le centre-ville.

C'est dans ce cadre qu'un atelier de concertation a été mené le lundi 27 février 2023, permettant d'identifier les ressentis et propositions de chaque participant sur différentes thématiques (végétalisation, loisirs, équipements, stationnements etc.). Celle-ci s'est réalisée via deux groupes travaillant à même des plans de la ville permettant d'annoter et spatialiser chaque réflexion.

« L'objectif » : Dessiner ensemble le centre-ville de demain

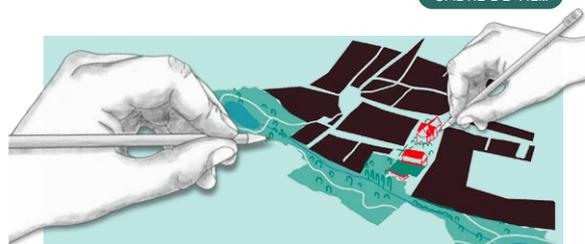
L'objectif de cette concertation est d'intégrer les habitants à la démarche afin de permettre l'échange et d'enrichir le diagnostic et la stratégie à élaborer pour aboutir à un projet le plus cohérent possible aux regards des différents usages, volontés et besoins de chacun.

C'est pourquoi un deuxième atelier de réflexion autour de plusieurs scénarios vous est proposé le **4 mai 2023 à 18h30** en salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne. Ce moment, ouvert à tous et sans besoin d'inscription préalable, sera l'occasion de faire valoir votre avis sur le futur de votre ville lors d'un moment de partage, avant de clôturer la soirée par un pot de convivialité. ■

QUEL DÉVELOPPEMENT URBAIN DEMAIN ?

Pour le centre-ville de Montauban

- DÉPLACEMENTS
- HABITAT
- ESPACES PUBLICS
- CADRE DE VIE...



ATELIER DE CONCERTATION :

 **JEUDI 4 MAI 2023, À 18H30,**
SALLE DES FÊTES
(MONTAUBAN-DE-BRETAGNE)

ATELIER OUVERT À L'ENSEMBLE DES MONTALBANAIS
ayant participé ou non au premier atelier, sans inscription préalable

Illustration : CC3344 - Visual - Atelier d'Ys / Proably - Ne pas citer sur la voie publique

PORTRAIT

Marine Lucas, diététicienne et nutritionniste

« Apprendre à nourrir son corps et son esprit sans se priver »

Depuis 5 ans, Marine Lucas exerce la profession de diététicienne - nutritionniste sur notre commune. Elle a débuté par une formation au lycée hôtelier de Dinard pour obtenir son BTS option génie culinaire, puis elle s'est dirigée vers la diététique comportementale afin d'obtenir des connaissances médicales (BTS diététique).



Lorsque les patients passent la porte, le motif principal des consultations est la perte de poids. Bien souvent les patients attendent des conseils et recettes minceurs en minimisant le rôle de l'image corporelle. Le mal être et la souffrance en lien avec l'image corporelle pèsent plus lourds que quelques kilos en trop.

« J'ai appris à travailler des recettes gourmandes et j'ai acquis la conviction qu'un régime fondé sur les restrictions et les privations ne marche pas » assure-t-elle. « J'associe le bien manger et le plaisir. Je propose des menus simples et équilibrés. »

« Mon travail consiste à amener le patient à développer des compétences lui permettant de retrouver des sensations alimentaires, et de se connecter avec son corps. Que veut dire avoir faim ? Comment cela se manifeste dans mon corps et quand je suis stressé quels comportements vais-je adopter face à mon assiette ? »

La tyrannie des normes au travers des réseaux sociaux fait des ravages notamment chez les jeunes. Parfois certains révèlent un trouble du comportement alimentaire comme l'anorexie ou la boulimie.

« Dans ce type de pathologie je travaille en lien avec des médecins spécialisés afin de conférer au patient un suivi de qualité. »

Passionnée par son métier, Marine Lucas propose un support à ses patients pour répondre à leurs besoins. Elle a réalisé un livre de recettes saines et gourmandes en auto-édition. Ce dernier est vendu dans son cabinet ainsi que dans différents commerces de Montauban grâce à la solidarité entre commerçants. ■

Contact : 50 bis rue de rennes - 35360 Montauban-de-Bretagne

Tel. 06 34 65 51 55 - marine.lucas3@orange.fr

APPEL :

Si vous souhaitez que nous réalisions votre portrait personnel ou professionnel ou si vous connaissez une personne qui a un projet original et susceptible d'intéresser les lecteurs ou quelqu'un dont la vie mérite d'être racontée, faites-le nous savoir... afin que cette rubrique "Portrait" vive.

BIENVENUE À :

Hemp Higher

17 rue de Grosset
Montauban-de-Bretagne
Tél. 07 68 31 69 25
hemphigher.bzh.35@gmail.com

Gwenaël Tostivint

Plomberie-chauffage
Rénovation et dépannage
Tél. 06 40 82 86 07
tevaoplomberie@gmail.com

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Ce dispositif permet aux jeunes résidents sur la commune entre 16 et 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation pendant les différentes vacances scolaires. La somme est versée en liquide directement aux jeunes.

Comment s'inscrire ?

Le dossier est à retirer au service ressources humaines de la mairie ou téléchargeable sur le site web de la ville. En cas de candidatures importantes, le conseil municipal procédera à un tirage au sort.

Des missions de 3h maximum, dans la limite de 5 missions pour un même jeune. L'indemnité financière est fixée à 15€ par chantier (1 chantier = 1 mission).

Quels seront les différents travaux à effectuer ?

Voici des exemples de petits travaux : travaux d'entretien, arrosage des plantes, nettoyage du mobilier urbain, des structures de jeux, classement et reliure au service administratif, aide au rangement. ■

Contact : Service des ressources humaines
rh@ville-montaubandebretagne.fr

AIDES AUX ENTREPRISES

La Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine (DRFiP) vous informe sur les aides aux entreprises en difficulté en raison de la hausse du prix de l'énergie.

Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide. Ces aides ainsi que leurs modalités diffèrent selon la taille de l'entreprise et les difficultés qu'elle rencontre.

Plusieurs canaux de contact

- un numéro de téléphone le 0 806 000 245 pour les questions d'ordre général
- la messagerie sécurisée de l'espace professionnel sur impots.gouv.fr, pour les questions plus spécifiques sur le guichet d'aide
- le conseiller départemental de sortie de crise pour des conseils en cas de difficultés sur les dispositifs d'aide et/ou de problèmes de trésorerie. En Ille-et-Vilaine, vous pouvez contacter l'un des numéros suivants : 06 03 22 40 45 / 06 03 22 27 56 / 06 25 51 93 28 ou écrire à cette adresse : codefi.ccsf35@dgrfp.finances.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations utiles sur impots.gouv.fr dans les rubriques « Aide Gaz/Electricité » et « Amortisseur et bouclier électricité »

EXPOSITION & DÉDICACE : SUPER TOM, LA BANDE DESSINÉE DE JONAH ROLLAND ET LAËTITIA ROUXEL

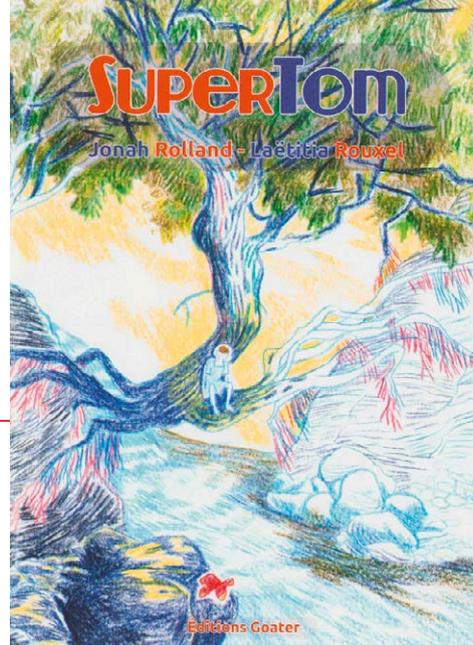
Du 23 mai au 16 juin, la médiathèque accueillera l'exposition des planches originales de la BD Super Tom, illustrée par Laëtitia Rouxel.

Laëtitia Rouxel habite à côté de Dinan. Dessinatrice reconnue, elle a publié de nombreuses BD pour les adultes comme pour les enfants. Elle publie chez l'œuf (L'homme-semence, etc.), Locus Solus (Brigande!, Des graines sous la neige), Actes Sud BD (Deux mains dans la terre avec Jacques Caplat), Goater (Illustrations de Douze balles pour une breloque).

Cette bande dessinée co-réalisée par Jonah Rolland, un jeune homme originaire de Plélan-le-Grand, a été présentée en avant-première au dernier festival Pré en Bulles de Bédée. En 2015, touché par la maladie d'un proche, Jonah décide d'accompagner et d'aider au mieux les jeunes atteints de cancer infantile. C'est ainsi que naît le projet Super Tom :

« Tom est un petit garçon souffrant d'un cancer. Entre médocs et chimio, il s'invente des histoires et des mondes comme l'île aux cauchemars. Pour supporter son quotidien, il fait appel à ses amis, ses parents, mais aussi aux super-héros qu'il connaît, et qui l'aideront à devenir son propre super-héros. »

Laëtitia Rouxel sera présente à la médiathèque le vendredi 16 juin de 17h30 à 19h pour une séance de vente-dédicaces de ses BD. ■



EXPOSITION FLORA

Du 21 juin au 21 juillet, la médiathèque recevra les œuvres florales et colorées des élèves du CAP fleuriste du Lycée Mené à Merdrignac.



Les Romains organisaient chaque printemps des fêtes, les « Florales » en l'honneur de la déesse des fleurs et de la végétation, Flora. Chaque année en avril, elle était célébrée dans les fêtes agraires destinées à favoriser les récoltes. Par la suite, elle fut dédiée aux fleurs.

Les fleurs occupent encore aujourd'hui une place centrale et rituelle aux moments clés d'une vie ou d'une collectivité. Ce végétal présent lors des célébrations de l'existence fait l'objet d'une sélection des plus minutieuses. La couleur, la forme, les fragrances sont améliorées au fil des croisements et des hybridations. Cependant, cette recherche de perfection et de contrôle ne se limite pas aux fleurs de nos bouquets mais peut caractériser une posture générale vis à vis de l'environnement avec lequel l'homme évolue.

Lucille Boiron, photographe, et les élèves de CAP fleuriste du Lycée du Mené ont interrogé ce rapport au vivant auquel nous cherchons à appliquer nos exigences et nos croyances. Tel un apprenti sorcier, l'humain s'efforce de maîtriser la nature afin qu'elle réponde à ses besoins et ses critères esthétiques ou de rendement.

Ce projet a proposé de pousser à l'extrême cette dimension jusqu'à imaginer des plantes hyper-transformées, mi-animales, mi-végétales. Par opposition avec la position verticale de conformer le réel à nos idées, les jeunes se sont engagés dans un processus de création qui a tiré parti des qualités des matériaux qu'ils avaient à disposition. L'observation, la recherche visuelle, les nombreuses expériences esthétiques ont progressivement mené l'équipe de créateurs vers des idées originales et ont permis à chacun de développer et dépasser son imaginaire. Ces créations florales hybrides ont chacune été prises en photographie en studio. Un soin particulier a été apporté aux travail des couleurs, des matières, des formes, et du caractère symbolique des chimères. Les images qui en résultent créent une atmosphère ambivalente jouant sur la séduction des couleurs et l'étrangeté organique des fleurs. ■

COUPS DE CŒUR

CONTE ENFANT

La petite sirène, édition Albin Michel

DOCUMENTAIRE ADULTE

Brassens a 100 ans, édition Seghers

BD ADULTE

Mediator, un crime chimiquement pur, édition Delcourt



DATES À RETENIR

Les Overbookés (dès 11 ans) :
de 17h à 18h vendredi 02/06.

Au bois des Ludes (tout public) :
de 10h30 à 12h les samedis 06/05,
03/06, 17/06, 01/07.

**Concert de l'École de Musique du
Pays de Brocéliande :**
mercredi 17/05 à 18h30

Heure du conte (dès 4 ans) :
15h30 les mercredis 03/05 « Le facteur
est passé », 31/05 « Métamorphose »,
28/06 « Imagine »

Bébés lecteurs (0-4 ans) :
de 9h45 à 10h30 les mardis 02/05
« A la volette », 30/05 « Curieux ! »,
27/06 « Jungle »

LE MOIS DU JEU

Le service jeunesse de la communauté de communes de Saint-Méen Montauban, en partenariat avec les bibliothèques du territoire, participe au mois du jeu.

Pendant un mois, la médiathèque Yves Delahaie vous permet de tester des jeux vidéos, du plus vintage au plus récent ou les plus classiques jeux de société : il y en a pour tous les goûts et tous les âges !



Plusieurs temps forts proposés :

• **du mardi 16 mai au mardi 13 juin** : console PS4 disponible à la médiathèque

• **Tout le mois de mai** : animation « retro gaming » avec une borne d'arcade à disposition

C'est quoi ? Une borne d'arcade est un jeu vidéo dit « jeu vidéo d'arcade ». On les trouve habituellement dans des lieux ouverts au public comme les bars, les centres commerciaux, certains établissements de divertissement (bowlings, patinoires, cinémas multiplexes...) ainsi que les salles d'arcade. L'origine du nom provient des lieux où ces bornes étaient souvent installées, sous les arcades afin de rentabiliser l'espace. Par extension dans le monde anglophone, une arcade désigne le lieu public en entier, qu'il comporte ou non des arcades. En français, on utilise le terme « salle d'arcade ».

• **Vendredi 26 mai, 20h** : soirée jeux avec Au bois des Ludes

• Retrouvez également une sélection thématique d'ouvrages durant tout le mois de mai. ■

ATELIER « STOP MOTION »

L'animation en volume, ou animation image par image (stop motion et go motion en anglais) est une technique d'animation permettant de créer un mouvement à partir d'objets immobiles.

L'animation image par image consiste à prendre une photo fixe d'une scène fixe, de modifier légèrement le contenu de la scène, reprendre une autre photo, modifier, etc. L'effet du mouvement est provoqué par la succession de plans, dans lequel le sujet est décalé d'une image à l'autre. ■

Mercredi 14 juin à 14h (8-11 ans) et à 16h (12 ans et +). En partenariat avec les animateurs numériques du département d'Ille-et-Vilaine.

Fermeture estivale :

Samedi 15 juillet 2023 et du samedi 29 juillet au 12 août inclus

HORAIRES

Période scolaire :

- Mardi et vendredi : 16h – 19h
- Mercredi : 10h – 19h (espace multimédia fermé entre 12h30 et 13h30)
- Jeudi : 10h – 12h30
- Samedi : 9h30 – 12h30

Période vacances scolaires :

- Mardi et vendredi : 14h à 19h
- Mercredi : 10h – 12h30 / 13h30 à 19h
- Jeudi : 10h – 12h30
- Samedi : 9h30 – 12h30

Médiathèque Yves Delahaie
4 rue de Beaudouin
35360 Montauban-de-Bretagne

☎ 02 99 06 26 18
mediatheque@ville-montaubandebretagne.fr

MÉDIA
THÈQUE YVES
DELAHAIE

OUVERTURE DE LA GARE DE MÉDRÉAC ET ANIMATIONS

La gare de Médréac a ouvert ses portes pour une nouvelle saison depuis le 8 avril 2023.

Connue pour son activité vélo-rail, qui permet d'embarquer à bord de draisines sur une ancienne voie ferrée. Les parcours de vélo-rail sont toujours proposés avec des départs à horaires fixes :

- Le petit parcours (6 km A/R) vous embarque à la rencontre du patrimoine local, en passant sur ponts et viaducs.
- Le grand parcours (14 km A/R) vous emmène quant à lui jusqu'à la chapelle de Lannelou, monument historique du XV^e siècle, en passant par la forêt domaniale de Montauban-de-Bretagne.



La scénographie ferroviaire, dont la visite est comprise dans le billet d'entrée, permet d'en savoir plus sur l'histoire de la gare de Médréac et de la voie La Brohinière-Dinard.

Le café de la gare donne enfin l'opportunité de compléter une journée aussi sportive que paisible en se délectant de produits artisanaux et locaux.

Réservations au 02 99 09 58 04 ou pour cette nouvelle saison, il est possible de réserver en ligne sur le site de la gare de Médréac : www.lagaredemedreac.fr

TARIFS

- Petit parcours : 24€ par vélo-rail (5 personnes maximum)
- Grand parcours : 34€ par vélo-rail (5 personnes maximum)
- Scénographie en visite indépendante : 2€ par personne
- Atelier peinture à partir de 4 ans : 2€ par personne. ■

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCÉLIANDE



C'est un établissement d'enseignement musical agréé par l'état, qui compte 485 élèves et 25 enseignants.

Service public géré par un syndicat mixte intercommunal regroupant les communautés de communes de St-Méen Montauban et Montfort Communauté, l'EMPB est un outil de promotion de la culture musicale.

Ayant pour objectif de rendre la pratique artistique et culturelle accessible au plus grand nombre, sa vocation est de former des musiciens amateurs afin qu'ils puissent contribuer au rayonnement culturel du territoire, grâce à une saison culturelle riche et variée et à de nombreux partenariats.

Divers parcours et formations sont proposés selon les âges et les aspirations :

- Découverte musicale dès 4 ans (sensibilisation à l'univers sonore par l'écoute, le rythme, l'utilisation de petites percussions, chansons, découverte des instruments),
- différents parcours dès 7 ans comprenant des cours d'instruments, de formation musicale et des pratiques d'ensemble.

Les instruments enseignés sont nombreux (accordéons diatonique et chromatique, flûte traversière, contrebasse, guitare, violon, batterie, clarinette, trompette...), tout comme les pratiques d'ensemble (musiques actuelles amplifiées, ensemble de jazz, musiques traditionnelles, ensemble à cordes, harmonie, chorale...).

Les cours sont dispensés sur les sites de Montauban et de Montfort; l'école propose également des cours de découverte musicale à St-Méen. ■

Réinscriptions : les réinscriptions auront lieu du lundi 22 mai au samedi 3 juin 2023.

Nouvelles inscriptions : les nouveaux élèves pourront s'inscrire du 12 juin au 30 juin 2023.

Portes ouvertes : semaine du lundi 12 au vendredi 16 juin – sites de Montauban et de Montfort.

Permanences :

Montfort : tous les mercredis de 13h30 à 16h30

Les vendredis 16 et 23 juin de 17h à 19h

Montauban : aux horaires d'ouverture du secrétariat, les vendredis 16 et 23 juin jusqu'à 19h et les samedis 17 et 24 juin de 10h à 12h.

**Contact : 02 99 06 60 54 - contact@empb.fr
www.empb.fr**

1 rue du Dr. Druais à Montauban-de-Bretagne

Lundi et vendredi : 14h/18h

Mardi et jeudi : 9h30/12h30 - 14h/18h

Mercredi : 9h30/12h30 - 14h/19h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année, la ville de Montauban-de-Bretagne a le plaisir d'organiser la fête de la musique.

Cet évènement se tiendra le vendredi 16 juin 2023 à partir de 19h principalement en cœur de ville. Fort du succès des années précédentes, nous vous y attendons encore cette année.

A la rédaction de ce texte, le programme se peaufine, nous vous invitons à réserver la date et à repérer les lieux des différentes scènes :

- Les terrasses du cœur de ville – rue Fénélon Pinson
- Le Kiosque – rue Jean Jaurès
- Rue du Général de Gaulle
- Médiathèque – rue de Beaudoin
- A l'église
- Restaurants/bars participants

Tout le programme sera diffusé très prochainement sur les différents outils de communication de la ville et dans la presse locale. ■



EXPOSITION PHOTOS



Du 15 mai au 15 septembre 2023

L'atelier photo de l'association Familles Rurales du Pays de Montauban-de-Bretagne et la ville renouvellent pour sa 5^e édition l'exposition « Reg'Art ta ville ».

Cette année les photographes de l'association vous présentent leur travail sur le thème « C'est vert, c'est blanc, c'est Montauban »

Ces photos font l'objet de trois lieux d'exposition mis en place par les services municipaux, qui sont proposées lors de vos balades en ville. ■

Lieux : Terrasses du cœur de ville, La Passerelle des Arts, La vallée verte Saint Eloi.

FEU D'ARTIFICE & ANIMATIONS JEUDI 13 JUILLET

Dès 20h, « L'Amicale des donneurs de sang », ouvrira la buvette et proposera une restauration place Bischberg.

A 22h15, défilé de lampions pour une retraite aux flambeaux et familiale organisé par la municipalité.

Nous donnons rendez-vous aux enfants, accompagnés de leurs parents, à 22h à la mairie devant la salle Germinal.

Vers 23h, le ciel s'illuminera sur l'étang Saint-Éloi et ce spectacle, offert par la commune, sera rythmé par une musique dynamique.

La soirée se terminera par un grand bal populaire en plein air organisé par l'Amicale des donneurs de sang. ■

VOUS AVEZ ENTRE 13 ET 14 ANS : VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER CHEZ LES POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours (CIS) de Bédée accueillera en septembre 2023 une nouvelle section de Jeunes sapeurs-pompiers.

Sous l'égide de l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine et en partenariat avec le Service Départementale d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS35), 12 stagiaires seront accueillis pour un cursus se déroulant durant 4 années les samedis matin au CIS de Bédée.

Ces apprenants seront amenés à découvrir le matériel d'incendie, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie et les gestes qui sauvent ou encore participer aux manœuvres et cérémonies.

A l'issue, ils seront brevetés Jeunes-Sapeurs-Pompiers (J.S.P.) et pourront s'engager dans un cursus de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels dès leur majorité.

Les candidats doivent avoir entre 13 et 14 ans lors du recrutement. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer sur le site de l'UDSP35 (<http://www.udsp35.com> - rubrique JSP) et doivent être retournés avant le 1^{er} mai 2023.

Pour plus de renseignements :

contact@udsp35.fr – 02 99 60 03 09



FINANCES : COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

Avant le vote, la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) a été présenté lors du conseil municipal du 12 janvier 2023. Le Maire a présenté son rapport contenant les orientations budgétaires pour l'année.

Le budget permet de prévoir et autoriser les dépenses et recettes de la ville sur l'année civile. Il est préparé en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement le service des finances.

La commune a un budget principal et des budgets annexes comme ceux de l'assainissement, la ZAC du Triskell, l'atelier du Moulin Vert, la ZAC du Centre-Ville, La Houssais, les locaux commerciaux, le lotissement de Clos de la Fontaine (lot 36 et 47), le lotissement commercial Jacques Cartier.

Lors du conseil municipal de mars, les élus municipaux ont voté les orientations budgétaires présentées pour l'année 2023.

Comment est composé le budget ?

Le budget principal est divisé en deux parties : la section fonctionnement et la section investissement.

La section de fonctionnement

Elle représente les opérations courantes pour les services de la collectivité.

- Les dépenses de fonctionnement : charges du personnel (2600000€), opérations permettant à un service de fonctionner ou d'évoluer, la subvention liée au centre communal d'action sociale (CCAS), les subventions aux associations, indemnités maire et adjoints, les charges à caractère général 2 309645€ (eau, gaz, électricité^[1], fournitures scolaires, entretien des terrains, des bâtiments, la restauration municipale...), les intérêts de la dette et l'autofinancement^[2].
- Les recettes de fonctionnement : la collectivité perçoit les impôts locaux (taxe foncière bâtie et non bâtie : 3 285 301€), la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (824 000€) et les ressources propres de la commune (ventes, loyers d'immeubles...)

Le budget d'une collectivité territoriale doit toujours être voté en équilibre.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 7 012 701 €
(recettes = dépenses)

[1] L'augmentation très forte de l'énergie a pesé sur les dépenses de la commune + 550 000 €

[2] La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement se nomme la capacité d'autofinancement (ou "épargne"). Elle dévoile la capacité de la commune à autofinancer ses travaux, équipements et constructions. C'est un indicateur particulièrement important d'une bonne gestion communale.

Budget de fonctionnement

Dépenses

- Charges de personnel
- Subventions associations
- Entretien patrimoine
- Frais d'énergies, assurances
- Fournitures scolaires
- Intérêts de la dette
- Épargne
(report année précédente)

Recettes

- Impôts fonciers
- Dotations État
- Produits des services

7,01 M€

7 012 701 € = 7 012 701 €

La section investissement

Elle expose les opérations ayant pour objectif d'augmenter la valeur du patrimoine de la collectivité et d'améliorer la qualité des équipements ou d'en créer.

- Les dépenses d'investissement : acquisitions foncières, travaux sur les bâtiments communaux, travaux de rénovation énergétique (exemple : groupe scolaire Joseph Faramin : 1 700 000 €), voirie et réseaux, aménagements futurs, gestions des eaux pluviales, remboursement de la dette (475 000 €), équipement pour le cimetière...
- Les recettes d'investissement : elles proviennent principalement des subventions allouées (Etat, Europe, Le Département, La Région, les fonds de concours), du reversement des Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), des emprunts, des ventes de terrains/bâtiments et de l'autofinancement (épargne).

Le budget d'investissement s'équilibre à 5 010 736 €

(recettes = dépenses)



Quel est le niveau d'endettement de la commune ?

L'endettement se mesure en nombre d'années nécessaires au remboursement des crédits. On considère qu'en 7 ans une commune n'a pas un endettement qui mettra en péril les finances. Entre 7 et 10 ans le niveau d'endettement reste favorable, entre 10 et 12 ans une vigilance de rigueur. Au-delà il est critique pour la commune.



Le recours à l'emprunt est nécessaire pour faire face à certaines dépenses afin de ne pas surcharger la capacité d'action. Notre ville est à 7.6 ans, après une période d'investissements lourds (aménagement du centre-ville, la réhabilitation des bâtiments communaux : salle des fêtes, salle Delisse, salle Hamon, école J Faramin...). Ces emprunts ont été contractés avec des taux d'intérêts bas et opportuns. Ces investissements permettent de garantir une qualité de service au moment où la population de la commune augmente et ainsi répondre aux besoins.

Une commune ne peut contracter des emprunts que pour investir. La commune ne peut pas s'endetter pour subvenir à ses dépenses de fonctionnement, c'est même interdit par la loi.

Budget d'investissement

Dépenses

Acquisitions foncières

Travaux & rénovations des bâtiments

Voiries & réseaux

Réalisation d'équipements

Remboursement de la dette



Recettes

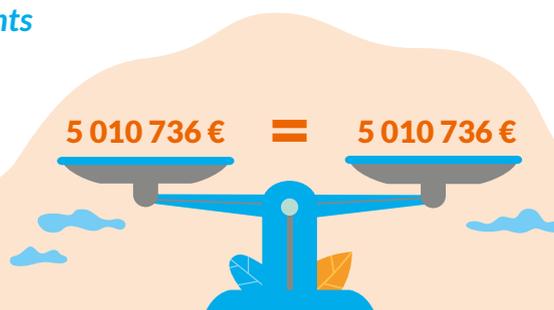
Subventions État, Région, Département, Europe...

Fond de compensation de la TVA (FCTVA)

Ventes terrains / bâtiments

Épargne

5 010 736 € = 5 010 736 €



CENTRE DE LOISIRS : FONCTIONNEMENT

Le 9 mars dernier, Serge Jalu, le Maire, et Séverine Saulnier, déléguée territoriale à l'animation Léo Lagrange, ont transmis un courrier commun aux familles concernant les difficultés rencontrées au centre de loisirs.

« Actuellement, comme vous le savez, l'accueil de loisirs de Montauban-de-Bretagne rencontre de grosses difficultés de recrutement.

Ces difficultés sont fortement liées aux problématiques conjoncturelles rencontrées dans de nombreux secteurs économiques. Le recrutement s'avère de plus en plus compliqué. Nous avons nous aussi **très peu de candidats aux postes proposés.**

Par ailleurs, nous sommes contraints par une réglementation nous imposant des **taux d'encadrement à respecter**. Si nous n'avons pas un nombre suffisant d'animateurs, nous n'avons pas d'autres choix que de diminuer le nombre de places au sein de notre accueil.

Aujourd'hui les difficultés de recrutement sont prégnantes dans tous les accueils collectifs de mineurs, qu'ils soient gérés par Léo Lagrange ou par d'autres comme les collectivités ou autre association.

Nous avons conscience que cela a un impact sur l'organisation des familles et nous en sommes désolés. **Devant ces difficultés, Léo Lagrange et la ville se mobilisent conjointement.**

Ainsi, nous avons mis en place un plan d'action au niveau local que nous développons ensemble, avec les lycées, les réseaux sociaux pour recruter :

- Assurer la diffusion des offres d'emploi auprès de nombreux opérateurs spécialisés dans l'emploi (Pôle emploi, PAE, We Ker, Indeed, Collège Coopératif de Bretagne, Léo Lagrange Recrutement, Sites spécialisés dans l'animation, réseau des mouvements d'éducation populaire...),
- Assurer la diffusion des offres d'emploi sur différents réseaux sociaux comme Facebook ou LinkedIn,
- Collaborer ensemble sur le temps de travail partagé (Animateurs Léo Lagrange + ATSEM + Animateurs périscolaires),



- Collaborer avec les lycées pour diffuser directement nos offres d'emploi.

Par ailleurs, l'association Léo Lagrange Ouest travaille également au niveau national et régional en :

- Assurer la diffusion des offres d'emploi auprès de nombreux opérateurs spécialisés dans l'emploi (Pôle emploi, PAE, We Ker, Indeed, Collège Coopératif de Bretagne, Léo Lagrange Recrutement, Sites spécialisés dans l'animation, réseau des mouvements d'éducation populaire...),
- Assurer la diffusion des offres d'emploi sur différents réseaux sociaux comme Facebook ou LinkedIn,
- Collaborer ensemble sur le temps de travail partagé (Animateurs Léo Lagrange + ATSEM + Animateurs périscolaires),
- Collaborer avec les lycées pour diffuser directement nos offres d'emploi.

Nous sommes convaincus que ces différentes actions porteront leur fruit. **Sachez que Léo Lagrange et la Ville mettent tout en œuvre pour limiter au maximum les désagréments.** ■

Contact - Tél. 06 77 76 83 58

montauban-de-bretagne.alsh@leolagrange.org

Pour inscrire vos enfants, toutes les informations sur le site de la ville

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE JOSEPH FARAMIN

Depuis la rentrée, nous accueillons 171 enfants répartis sur nos 7 classes.

En octobre, les élèves ont découvert l'orgue rénové dans l'église de Médréac à travers une animation proposée par l'association « Musique et orgue »

En décembre, le père Noël est venu à l'école apporter des cadeaux et des sucreries aux enfants, le spectacle de Noël « Un Noël en forêt » de la compagnie L'œuf et la poule a également eu un franc succès !

Pour fêter le printemps, l'artiste et créatrice Cécile White viendra animer des séances d'art plastique autour des traces et de l'arbre en avril.

La fin de l'année sera sur le thème du poney et du cheval avec des animations au haras national de Lamballe. ■



Cécile White

Artiste Auteur Illustratrice, Animatrice en art

Inscriptions :

Pour préparer la rentrée de septembre 2023, j'invite les parents des enfants nés en 2020 et 2021 à me contacter par mail afin d'organiser la visite de l'école et l'arrivée des petits à l'école maternelle !

Contact - Cécile Ménage, directrice
ecole.0351985t@ac-rennes.fr

OPÉRATION « LIRE ET FAIRE LIRE »

Dans le cadre de l'opération « Lire et faire lire », la ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine recherche des bénévoles retraités ou âgés de 50 ans et plus pour participer au programme.

L'école maternelle Joseph Faramin s'est inscrite comme structure d'accueil.



L'objectif est de consacrer une heure par semaine pour les enfants de l'école afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture tout en leur donnant la chance de tisser des liens intergénérationnels.

Les raisons qui vous poussent à vous engager peuvent être nombreuses : votre amour des enfants, votre conviction que la lecture est un outil essentiel ... Votre expérience et vos connaissances représentent une grande richesse dont les enfants pourront bénéficier.

« Lire et faire lire » est un programme conçu pour les enfants mais aussi pour les bénévoles. ■

Contact - Ligue de l'enseignement d'Ille et Vilaine
Tél. 02 99 67 10 66 - lf135@ligue35.org

PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES AUPRÈS DES COLLÉGIENS

Dans le cadre d'un partenariat entre la police municipale et le collège Evariste Galois, des séances ont été organisées auprès des élèves de 5^e sur la prévention des conduites addictives.

Un échange par classe avec le policier municipal, Jeannick Geffard, qui a suivi une formation spécialisée, pour ainsi intervenir dans les établissements. L'objectif est d'informer les élèves sur les risques de consommer du tabac, de l'alcool et des drogues pour ainsi inciter chacun à avoir un comportement responsable. C'est un moment qui permet de débattre sur les idées reçues en favorisant les interrogations sur les conséquences de la consommation de ces produits illicites ou non. ■



MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

UFA Saint-Nicolas La Providence

NOUVELLE FORMATION DISPONIBLE
Inscris-toi !



L'APPRENTISSAGE VOUS INTÉRESSE ?

La rentrée de septembre 2023 se fera avec l'ouverture d'une nouvelle formation par apprentissage, le CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) à l'Unité de Formation d'Apprentis (UFA) Saint-Nicolas La Providence.

Le CAP AEPE comptabilise un total de 406 heures de formation et 1214 heures sur le lieu d'apprentissage, soit un an de formation. Tout au long de votre apprentissage, vous pourrez gagner en expérience professionnelle, apprendre de nouvelles compétences spécifiques au métier et être rémunérés.

L'UFA Saint-Nicolas La Providence souhaite accompagner ses apprentis de manière individualisée dès la recherche du contrat d'apprentissage afin de vous guider au mieux dans vos attentes et vos besoins.

Venez rencontrer la responsable de formation lors de la Porte ouverte du samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h, réunion d'information à 10h30. ■

Contact - Tél. 002 99 06 52 84 - montauban-de-bretagne@cneap.fr

<https://lycee-saintnicolas-laprovidence.fr>

SENIORS, MAIS PAS SEULS !

Devenez bénévole du CCAS pour lutter contre l'isolement des aînés.

Devenez bénévole de lien social ! Un peu de temps pour vous peut être beaucoup pour eux : visites de convivialité à domicile, activités collectives, sorties culturelles... Pour aider nos seniors en situation d'isolement relationnel à retrouver une vie sociale digne et rompre leur solitude, les possibilités d'actions sont nombreuses.

Chaque bénévole choisit le temps qu'il souhaite investir et le type de mission qu'il souhaite réaliser. Intégrés à une équipe aguerrie, les bénévoles sont autonomes dans leur mission sans pour autant être isolés et profitent d'un accompagnement sur mesure, en fonction de leurs centres d'intérêts.

A l'écoute de vos envies de bénévolat, nous vous proposons des formations gratuites (écoute active, gestion des émotions,...), des temps d'échanges de pratiques conviviaux entre bénévoles et vous aidons à développer les projets qui vous correspondent.

Ensemble, allons à la rencontre des seniors isolés et retrouvons le goût et le plaisir du lien intergénérationnel.

Aucune compétence particulière n'est recherchée, à part l'envie de créer du lien ! ■

LE CCAS HABILITÉ « AIDANTS CONNECT »

Vous avez une démarche administrative à faire en ligne et vous avez besoin d'être aidés ?

Le CCAS est habilité aidant professionnel et peut réaliser des démarches administratives en ligne « pour le compte » d'un usager via une connexion sécurisée. L'aidant vous oriente dans votre démarche vers le service correspondant, vous accompagne et vous guide dans la connexion, et vous aide dans la réalisation de votre démarche administrative.

Sur RDV auprès du CCAS. ■

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS JEUNESSE : 15 € POUR LA RENTRÉE 2023-2024

A compter du 2 mai et jusqu'au 31 décembre 2023, le CCAS délivre des bons de 15 € pour financer l'inscription aux activités de vos enfants dans les associations partenaires : OCM, Familles Rurales, EAPB, La Montalbanaise, OCS, Galatée, Bulle d'Air. ■

Conditions d'éligibilité : être âgé de 6 à 16 ans, résider sur la commune, et être bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire ou de l'allocation éducation de l'enfant handicapé. Pour faire la demande, adressez vos pièces justificatives au bureau du CCAS, via le formulaire en ligne www.montaubandebretagne.fr ou par mail à ccas@ville-montaubandebretagne.fr

Pièces à joindre : livret de famille, justificatif de domicile, attestation de l'allocation (année n-1).

PLAN CANICULE : DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE

Chaque année, la ville se mobilise pour accompagner les montalbanais isolés ou en situation de vulnérabilité (problème de mobilité, problème de santé...), lors des épisodes de fortes chaleurs.

Si vous vous sentez en situation de fragilité ou si l'un de vos proches est dans cette situation, pensez dès maintenant à l'inscription sur le registre plan canicule qui est activé chaque année du 1er juin au 30 septembre. Formulaire disponible auprès du Pôle Senior (Maison Helena) ou du CCAS (Mairie). L'inscription au registre canicule vous permettra de bénéficier d'un appel en cas de déclenchement d'une alerte canicule pour s'assurer que vous ne souffrez pas du pic de chaleur et déterminer vos besoins. ■

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE DU PÔLE SENIOR À LA MAISON HELENA

Le Pôle Seniors a pour rôle d'informer, conseiller, et orienter tous les seniors de la commune : accès aux dispositifs de soutien à domicile, inscription au registre canicule, mise en place de visites à domicile pour les personnes âgées isolées (réseau solidaire), inscription aux ateliers collectifs seniors, inscription pour la Maison Helena, programmation de la Semaine Bleue, inscription au repas et remise des colis aux aînés en fin d'année.

Une permanence dédiée à l'accueil des seniors est ouverte le mardi matin de 9h à 12h30, au bureau de la coordonnatrice situé à la Maison Helena, 5 rue Jean Jaurès. ■

Contact : Myriam Nivol, coordinatrice pôle senior et Maison Helena
Tél. 02 99 61 14 16 - poleseniors@ville-montaubandebretagne.fr



Adresse

Mairie
7 rue Saint-Éloi
35360 Montauban-de-Bretagne

Camille DESRIAC
Tél. 02 99 06 35 67
ccas@ville-montaubandebretagne.fr

Permanences physiques (uniquement sur RDV) :

Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Permanences téléphoniques :

Lundi au vendredi



UN ARBRE DE VIE : LE GINKGO BILOBA

Un « arbre de vie » au cœur des cités d'Ille et Vilaine en hommage aux donneurs d'organes et à leurs familles.

Le samedi 29 avril à 11h, la ville inaugure l'arbre de vie situé entre la mairie et la médiathèque, au bord du sentier « la passerelle des arts ».

La greffe d'organes sauve des vies. Mais pas de greffe sans don d'organes : le don et la greffe d'organes sont intimement liés ! Malheureusement, et encore aujourd'hui, le taux de refus de don d'organes reste élevé (33%).

Inciter les villes à créer un « lieu de mémoire » en hommage à tous les donneurs d'organes et remercier leurs familles

La culture du don d'organes concerne les familles de tous les donneurs d'organes qui en sont les premiers ambassadeurs. Leur geste de générosité doit faire l'objet d'une plus grande reconnaissance par l'hôpital ainsi que par la société civile afin d'être honoré comme il se doit.

Conformément à la loi bioéthique de 2004, les hôpitaux ont l'obligation de créer un lieu d'hommage en reconnaissance aux donneurs d'organes et à leur famille. La fédération France ADOT, relayée par les ADOTs départementales, lance l'initiative d'élargir cette action dans toutes les villes et communes de France afin de créer un lieu de mémoire intégré dans la cité et d'y planter un « arbre de vie ». Ce lieu de mémoire doit être à la fois un lieu visible du public, avoir une ouverture sur la cité, permettre une certaine intimité et en capacité d'accueillir un ginkgo biloba dont la ramure peut atteindre plus de 12 m d'envergure.

Un ginkgo biloba

L'arbre le plus symbolique pour ennobler le don d'organes est le Ginkgo Biloba, appelé communément « l'arbre de vie », ce qui illustre bien la véritable valeur d'un don d'organes. C'est l'arbre le plus résistant de la planète. Le 6 août 1945, lors de l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima, tuant 140 000 personnes et détruisant toute la végétation, le seul arbre qui ait bourgeonné au printemps suivant est un ginkgo biloba. C'est un arbre remarquable, rustique et très ornemental. Planté en isolé, il offre un tableau magnifique en automne, au début de la chute de ses feuilles, lorsqu'une partie reste accrochée sur ses rameaux, et l'autre recouvre le sol d'un tapis d'or.

La ville a accompagné la mise en place ce projet

Sollicitée par un bénévole de l'association France ADOT 35, la municipalité a aussitôt accepté ce projet, confirmant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte pour les actions de santé à l'égard de ses administrés et tout son sens de la solidarité.

Il s'agit du « 1^{er} arbre de vie » planté en Ille et Vilaine. Il sera suivi dans les prochains mois de plusieurs autres « arbres de vie » plantés dans tout le département. ■

CAMPAGNE D'ÉTÉ DES RESTOS DU CŒUR



La campagne d'été des Restos du Cœur de Montfort se tient du 16 mars au 16 novembre 2023 : distribution de colis le jeudi matin de 9h à 11h au Centre Victor Hugo. Sur inscription auprès des Restos du Cœur. ■

Contact : Tél. 02 99 07 13 89
ad35.montfort@restosducoeur.org

COLLECTE DE SANG

La collecte de sang aura lieu au centre Victor Hugo et uniquement sur rendez-vous :

Vendredi 23 juin de 13h30 à 18h.

Samedi 24 février de 8h30 à 13h.

Se connecter sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



ATELIERS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ PÉRINATALE EN BROCÉLIANDE

Plusieurs dates en Brocéliande (Montfort-sur-Meu, Saint-Thurial et Montauban), ci-dessous découvrez les dates à retenir seulement pour Montauban-de-Bretagne à la crèche Les Berruchettes :

- Initiation au portage en écharpe et porte bébé physiologique : Mardi 6 Juin de 19h à 21h
- La motricité libre en quoi ça consiste ? Samedi 10 Juin de 10h à 12h

Ateliers gratuits - Renseignements et inscriptions :
Tél. 06 14 79 79 66
cptsbroceliande.coordination@gmail.com

ANIMATIONS - CULTURE

► MUSIQUES & ORGUES

Deux évènements musicaux importants auront lieu à Montauban :

« La route des orgues » les 5, 6 et 7 mai



Les Montalbanais pourront suivre 7 concerts et un spectacle de la route des orgues sur le canton, dont le concert de clôture sur le petit orgue d'apprentissage Millet-Jacquard à l'école de Musique. De nombreux jeunes talents de Montauban et des environs, leurs professeurs de l'école de musique, ainsi que les organistes de Musiques & Orgues accompagneront cette route des orgues et ces 8 évènements gratuits tout au long du week-end.

« Un air de fête », mardi 13 juin : 2 concerts par les élèves montalbanais et le chœur d'enfants de la Maîtrise de Bretagne



Comme à Noël, le chœur de la Maîtrise de Bretagne, dirigé par Maud Hamon-Loisance rencontrera 5 classes des écoles de Montauban début mai et les préparera à ce programme exigeant. Puis les enfants travailleront sous la direction des accompagnants musicaux de l'école de musique jusqu'aux 2 concerts du mardi 13 juin.

Les concerts auront lieu à la salle des fêtes de Montauban. A 15h, le chœur de la maîtrise et les enfants des écoles chanteront devant d'autres classes invitées au sein des écoles montalbanaises (concert gratuit pour les scolaires, financé par EMPB et M&O). Le soir, une représentation aura lieu pour tout public (8 € l'entrée, 4 €/parents, gratuit pour les moins de 18ans).

Les écoles ayant bénéficié de cette collaboration exceptionnelle sont les CM1 et CM2 des écoles Faramin, St Maurice, des Hirondelles, les collégiens de la chorale du collège Evariste Galois, ainsi que les 4èmes pro du Lycée St Nicolas la providence. En tout 220 jeunes de Montauban auront participé à ces 4 concerts de très haut niveau !

Venez encourager la musique pour vos enfants et sur votre territoire ! ■

Contact : Caroline Flandrin - caroline.barreyflandrin@gmail.com
musiquesetorgues.over-blog.com

► THÉ DANSANT

Le dimanche 21 mai aura lieu le troisième thé dansant organisé par Montauban Animation animé par l'orchestre Emmanuel Bolivard accompagné de son chanteur Franck.

Ils mettront l'ambiance dans la salle des fêtes de Montauban de Bretagne tout l'après-midi de 14h à 19h ! ■

Renseignement au 07 86 87 74 30



► 100 ARTISTES EXPOSENT LEURS ŒUVRES

L'association Familles Rurales organise son exposition annuelle au Centre Victor Hugo, le samedi 10 et dimanche 11 juin, de 10h à 18h n spectacle de magie.

Cette année, ce n'est pas une mais trois expositions que vos artistes locaux mettent en place pour le plaisir de tous.

Une première exposition thématique sera proposée par les photographes, une deuxième exposition des artistes peintres et dessinateurs et enfin et pour la première fois : une exposition des meubles « seconde vie ».

L'exposition est ouverte à tous. ■

Tél. 02 99 06 58 75 - contact.mtb@famillesrurales.org



► **AU FIL DES RUES :**
Première édition d'un festival de rue !
DIMANCHE 2 JUILLET À PARTIR DE 14H

Nous avons toujours considéré au sein de notre association Montauban Animation que l'aménagement du cœur de ville était propice à des spectacles de rue festifs et musicaux. C'est un projet qui nous tenait à cœur et en accord avec l'équipe municipale nous avons programmé un festival de rue en alternance avec le festival de la nature présenté l'an passé.

Il se déroulera sur la place du cœur de ville, autour du kiosque « rue Jean Jaurès » et aux abords du camping. Pas moins de 9 compagnies se partageront les 3 scènes et les rues du centre-ville.

Humour, art du cirque, magie, musique, jonglage, théâtre burlesque, mime, déambulation, expression artistique ... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! ■

Fracasse de 12

Un spectacle de rue burlesque, chorégraphié, rythmé et chanté. Voici un chef rigoureux qui tente de mener son équipe vers la perfection professionnelle, mais les trois employés municipaux sous ses ordres s'avèrent être tous plus dissipés, délirants et plus flâneurs les uns que les autres.



Compagnie Bris de Banane

Sans un mot, ces deux personnages l'un buté et l'autre clopinant se démenent pour vous faire revivre les grandes scènes d'un bon polar, aventure, suspense, humour sont les ingrédients inévitables.



Les Frères Forsini

Dangereusement drôle, faussement maladroit à l'image des Chaplin, Keaton ou Laurel et Hardy.

La compagnie du 3ème Acte

Un spectacle spontané qui au travers d'un mot tiré ils proposeront un spectacle théâtralisé et un peu décalé.



Vitalis

Cet artiste a plus d'un tour dans son sac il sera à la fois magicien, ventriloque, jongleur comique, poétique, faiseur de rêves...

Et dans les rues du centre-ville :

Isa balog
(fresque participative),

Axel le jongleur,

Panic Celtic
(musique de rue),

Apache Bzh
(l'homme-orchestre)

Réservez dès maintenant cette journée qui se veut à la fois festive et pleine de bonne humeur. Entrée gratuite - buvette et petite restauration sur place. ■

Contact :
montauban.animation@gmail.com



► **CLASSE 3**

Si vous êtes nés en 1923, 33, 43, 53... et ce jusqu'à 2023 !

Réservez dès aujourd'hui la date du **samedi 16 septembre** pour fêter ensemble notre nouvelle dizaine.

L'occasion pour chacun de retrouver des personnes de notre génération afin de partager un bon moment de convivialité et d'évoquer les bons souvenirs.

Nous sommes un petit groupe chargé de l'organisation de cette journée de retrouvailles et nous accueillerons avec plaisir des bénévoles notamment dans la génération des 20-30 ans.

N'hésitez pas à pré-réserver dès maintenant. ■

Contact : 06 76 57 86 42 ou 06 30 75 95 35

SOLIDARITÉ – SANTÉ

▶ LES ENFANTS AVANT TOUT

Présente sur le secteur de Montauban depuis 1 an 1/2 maintenant, l'association les Enfants Avant Tout vous attend les **13 et 14 mai 2023** de 9h à 18h pour son grand week-end de Braderie au 50 rue de Rennes (sous la maison médicale).

Association nationale d'aide à l'enfance, nous récoltons tout au long de l'année des objets que nous revendons afin de soutenir financièrement des écoles et orphelinats dans six pays du monde.

Nous vous proposons de venir découvrir ou redécouvrir notre boutique associative, vous y trouverez un grand choix de meubles, vaisselle, livres, jouets, hi-fi, bricolage, vêtements et de la déco à petits prix ainsi qu'une petite restauration / buvette et des animations...

Nous vous attendons nombreux pour faire de bonnes affaires tout en faisant une bonne action.

La boutique est ouverte toute l'année les samedis matins de 10h à 12h. ■



▶ LA BOUTIQUE SOLIDAIRE « CÔTÉ CŒUR »

La boutique du Secours Catholique, située au centre Victor Hugo (avenue de la Gare) est ouverte tous les lundis, vendredis et le second samedi de chaque mois, de 10h à 12h30.

Ouverte également pendant les vacances, elle a pour but de vendre à petits prix des vêtements provenant de dons, de favoriser une mixité sociale sur le secteur de Brocéliande, et plus...

Des activités d'accompagnement, atelier de français, aide aux devoirs, commissions des aides et un espace convivial sont accessibles toute l'année.

Puis, c'est au printemps que les bénévoles proposent aux familles des séjours de vacances pour l'été prochain :

- Un séjour au mobil home à Dinard, en camping pour une semaine de vacances au bord de la mer,
- Un séjour à Talmont sur Hilaire en Vendée, aux femmes qui ne partent jamais en vacances et qui souhaitent vivre une semaine en collectivité,
- Un séjour collectif également proposé aux familles accompagnées, à l'Île Tudy dans le Finistère.

Ces séjours ont pour but de renforcer les liens familiaux, de mettre en valeur les talents et capacité de toutes personnes, et de découvrir de nouveaux sites.

Comme chaque année, les familles seront invitées à partager une journée festive avant les grandes vacances.

Le groupe de convivialité devrait également passer une journée à bord de la péniche « La Bienveillante » en partenariat entre la péniche de St-Malo et le Secours Catholique.

L'équipe a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter. ■

Contact : 06 83 89 34 82 - raydie.denis@free.fr



▶ SOIRÉES PARENTALITÉ

En partenariat avec l'école élémentaire et l'Amicale des parents d'élèves de l'école élémentaire Joseph Faramin, Familles rurales du Pays de Montauban-de-Bretagne vous propose 3 soirées parentalité et 2 moments parents-enfants accessibles à tous gratuitement (sous réserve de l'obtention du financement).

- **La charge mentale parentale**, conférence interactive à destination des parents, vendredi 12 mai 19h30 à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne (garde d'enfant proposée sur place),
- **La gestion des émotions chez l'enfant**, soirée d'information animation, vendredi 2 juin 20h à la salle Ty An Holl,
- **Le Harcèlement et l'estime de soi**, conférence parents-enfants, vendredi 10 novembre 20h lieu à définir,

En lien avec la charge mentale parentale et la gestion des émotions, nous vous proposons deux moments plaisirs avec votre ou vos enfants sous forme d'un **atelier yoga parents-enfants** (samedi 10 juin) et d'un **atelier jeu sur table** (mercredi 14 juin). Inscription à ces deux ateliers obligatoires, dans la limite des places disponibles. ■

Contact : 02 99 06 58 75



► LES VOLLEYEURS ASSISTENT À UN MATCH DES PROS

La section volley de l'OCM a organisé un déplacement du club à la salle Collette Besson de Bréquigny afin de supporter l'équipe pro du REC Volley. Le club breton en question évolue en Ligue B. Les licenciés de Montauban, qui y sont venus samedi 4 mars pour les soutenir, ont assisté à un match palpitant. L'ambiance était au rendez-vous et devant une salle comble, l'équipe de Rennes a fait chuter le leader Mende (Lozère) sur le score de 3-2. Match serré et remporté au tie-break, bravo à eux ! Ce fut un chouette moment de convivialité autour du sport. ■

Marion Morin - Présidente OCM Volley

► OCM FOOTBALL

Cette année la section OCM Football organisera sa 25^{ème} édition du **Feu de la St-Jean le samedi 24 juin 2023** sur la place Bischberg.

Afin de préparer cet évènement populaire, une cinquantaine de bénévoles se sont retrouvés le 18 février dernier pour confectionner dans la joie et la bonne humeur les 625 fagots qui seront amenés à s'embraser et illuminer la place.

Cette journée est une véritable réussite car elle permet aux différentes générations de se retrouver pour apprendre à se connaître entre joueurs et supporters mais aussi aux plus anciens d'apprendre aux plus jeunes de plus en plus nombreux chaque année à confectionner des fagots ! La transmission du savoir se fait aussi comme ça.

Merci à tous les bénévoles et à l'équipe d'animation qui œuvre toute la saison pour la réussite de la St-Jean et des différentes manifestations.

Le programme pour cette édition 2023 : concours de palets individuel à partir de 9h, à 14h le grand concours par équipe puis en soirée, le traditionnel repas moules-frites sera servi dans une ambiance assurée par Laser Night.

Si vous souhaitez tenter l'aventure « Feu de la St-Jean » en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous rejoindre. ■

Contact : 06 83 19 07 59

SPORTS ET LOISIRS

► LES NOUVELLES DE L'OCM

L'Olympic Club Montalbanais a le plaisir de vous annoncer deux nouvelles :

Un nouveau membre au comité directeur

Yves Maudet a été élu le 13 janvier dernier lors du dernier conseil d'administration et intègre le comité directeur en tant que membre. Yves est un bénévole actif au sein de l'OCM Football depuis de nombreuses années. Yves pourquoi rejoindre le comité directeur ?

« En retraite depuis 2018 et engagé à la section football, je souhaite continuer ma démarche d'engagement pour le club. Aider, comprendre, apporter aux sections, être un lien entre la Mairie, le club et les sections. Je me retrouve aussi dans le projet de l'OCM : TOUS ENSEMBLE et partager des valeurs qui me sont chères, empathie, respect, savoir donner et recevoir. »

Merci Yves de ton investissement pour le club et ton élection au comité directeur.

Bénévoles, montalbanaïses, montalbanaïses, n'hésitez pas à nous contacter, soit pour nous rejoindre le comité directeur, soit pour rejoindre une section et apporter votre aide. ■

Contact : ocmontalbanais@gmail.com

Une section boxe arrive...

La boxe française enrichira l'offre sport du club en septembre prochain. Cette section a été soumise et validée par le vote du conseil d'administration le 13 janvier dernier. M. Guglielmo Piscioneri, président la section, nous en explique les rudiments.

« La boxe française est un sport de combat français où les poings et les jambes sont utilisés, les coups de poings sont identiques à la boxe anglaise et les coups de pieds se font avec des chaussures (une sorte d'escrime des jambes). »

La boxe française peut être pratiquée en loisir, juste pour garder la forme et se défouler ou en compétition sous deux formes :

- L'assaut : c'est un jeu de touches où il suffit de toucher une partie du corps de son adversaire pour marquer des points,
- Le combat (réservé aux plus de 18 ans) : reprend les codes des autres boxes avec de vrais coups portés et une recherche de ko.

Chacun peut trouver sa place en fonction des affinités, qu'elles soient techniques, physiques ou mentales.

Deux entraîneurs encadreront les entraînements, déjà entraîneurs au club de St-Domineuc, Nadia Guillaume (10 ans de pratique et ancienne compétitrice) et Guglielmo Priscioneri (35 ans de pratique et ancien compétiteur) seront là pour vous faire découvrir et aimer ce sport.

Une nouvelle section et de beaux objectifs : l'organisation d'une rencontre nationale de boxe française

Cette section débutera son activité en septembre 2023. ■

Renseignements, inscriptions : **OCM Boxe Française**
ocmboxefrancaise@yahoo.com - Tél. 06 62 77 35 55



► DANSE MODERN'JAZZ- CONTEMPORAINE ET HIP HOP



La section danse de Familles rurales a le plaisir de vous proposer son gala de fin d'année tant attendu par les élèves, leurs parents et les passionnés de danse !

Il aura lieu le **samedi 10 juin** à la salle du Confluent de Montfort Sur Meu.

Une nouveauté cette année ! Les danseurs de la section Hip Hop feront également partie de cet événement !

Pour cette occasion, il y aura 2 représentations à 18h et 21h.

Vente des billets le samedi 13 mai de 9h30 à 12h30 au studio de danse ou en ligne sur le site :

www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne

Tarifs : 8€/Adulte et 3€/Enfant (3-12 ans)

Sur place restauration Foodtruck et buvette

Contacts : danse.mtb@famillesrurales.org

Référentes Karine Lebreton et Adélaïde Le Cain

► BROCÉLIANDE AVENTURE



L'association vient de fêter ses 10 ans d'existence et s'affirme un peu plus comme le club dédié au trail dans le département.

Toujours à l'écoute des besoins de nos adhérents, nous avons engagé une démarche d'encadrement, de coaching trail et solliciter Thomas Moysan, au club depuis 5 ans, qui après une année 2022 de formation, assure la fonction. L'objectif est d'assurer des séances encadrées de qualité que ce soit sur piste ou sur terrains techniques.

En 2023, nous avons obtenu le label «**École de Trail**». Une distinction issue d'une méthode d'entraînement qui a pour objectif de rendre le trail accessible en se basant sur les facteurs prépondérants que sont la technique et le renforcement.

► CHEMINS BUISSONNIERS

Programme :

Dimanche 14 mai : randonnée à Québriac

Départ pour la journée place Bischberg à 8h30 (covoiturage)

Séjour du samedi 10 juin au mardi 13 juin à Perros-Guirec/Ploumanach

Dimanche 2 juillet : Île de Groix

Départ pour la journée place Bischberg à 7h

(Déplacement en car et bateau)

Dimanche 10 septembre : randonnée à Goméné

Départ pour la journée place Bischberg à 8h30 (covoiturage)

Contacts : [Annick Liotier 06 84 29 49 40](tel:0684294940),

[Laurence 06 84 22 52 67](tel:0684225267) et [Annick Garel 06 18 53 43 03](tel:0618534303)



Retour sur notre visite à Serrant (Maine et Loire) le dimanche 26 février ; découverte très intéressante pour le groupe de 52 personnes de ce beau château entièrement meublé d'époque

Avec ce label, l'association va, aussi, proposer des weekends de stage trails avec l'intervention de partenaires et testing produits.

Cette année sera, aussi, marquée par l'organisation de la **4^e édition du trail T.K.A.L qui aura lieu le 7 mai** et le nouveau rassemblement du club organisé dans le pays des Corbières avec une participation au trail Aude Cathares.

Novice ou confirmé, nous vous accueillerons pour une séance découverte. ■

Contact : [Stéphane Briot, président - stbriot@yahoo.fr](mailto:stbriot@yahoo.fr)

Retrouvez notre actualité : [f](#) Broceliande Aventure



► **GROUPE MINORITAIRE :**

Agir, Bouger, Créer, Dynamiser, Ensemble.

Parlons finances.

Lors de la présentation des vœux du Maire aux habitants, au mois de janvier, nous avons eu droit aux différents rapports des actions de la Mairie, sauf le rapport des finances. M. le Maire s'est contenté de dire que les finances étaient saines. Pourquoi ne pas le présenter alors ?

Peut-être qu'elles ne sont pas si saines que cela. Après la construction, avec surcoûts liés à la crise actuelle, du terrain synthétique, l'achat de l'ancien bâtiment Josse dans la zone de la Gautrais, pour des motifs qui nous échappent toujours, le coût de l'élaboration de 2 Plans Local d'Urbanisme par 2 bureaux d'étude pour... RIEN puisque les 2 projets ont été invalidés car non conforme à la réglementation nationale (environ 60 000 € / PLU) ! Avec ce grand nombre d'investissements, peut-être que la commune vit au dessus de ses moyens.

Comment M. le Maire et son équipe vont réussir à finir leur mandat et ne pas plomber les finances de la commune pour plusieurs années ?

C'est très simple, en augmentant fortement nos impôts et plus particulièrement la taxe foncière. Alors que M. le Maire avait promis depuis son tout premier mandat la non augmentation de ceux-ci, il a déjà procédé à une première augmentation en 2021 et a décidé d'une nouvelle augmentation cette année qui viendra s'ajouter à la forte augmentation des valeurs locatives cadastrales.

Malheureusement, il n'a pas d'autres solutions. Nous ne sommes pas contre des augmentations d'impôts quand elles sont modérées et utiles pour assurer le développement de notre commune. Par contre, il aurait été préférable de réaliser des petites augmentations annuelles afin de constituer une réserve plutôt que cette grosse augmentation sur une seule année. Et ce n'est pas la construction de la nouvelle station d'épuration qui va arranger les choses; après les sommes dépensées dans

des études de faisabilité et la perte d'une grande partie des subventions due à la longueur de la procédure, nous allons devoir faire face à une explosion des coûts de construction de celle-ci (entre 1 et 2 millions). Il faudra aussi compter sur un gros projet d'aménagement de l'étang et du camping imposé par la police de l'eau... Une étude a été lancée sur l'aménagement de cette zone.

Notre commune continue son développement avec l'arrivée de nouveaux habitants. La nouvelle station d'épuration est devenue une priorité, et comme M. le Maire aime si bien dire: "nous n'avons pas le choix". Mais nous n'aurons plus le choix de beaucoup d'autres choses dû à ce développement mal anticipé : l'accueil de loisirs est devenu un casse-tête pour les familles : heureux ceux qui trouvent une place pour leurs enfants! Les travaux des mises aux normes dans les écoles maternelle et primaire ne peuvent plus attendre; la salle de sports Hamon est dans un état déplorable et la salle de fêtes ne répond pas à certains besoins de la population comme les spectacles culturels. Et ce ne sont que quelques exemples inquiétants.

En conclusion, nous appelons à plus de concertation dans l'élaboration des projets et plus de raison dans la gestion financière de la commune. Et par pitié, revoyons les priorités !! La rénovation de l'école de nos enfants devrait déjà être faite depuis longtemps !

Nous sommes prêts à poursuivre nos actions au sein du conseil municipal afin de continuer à faire les bons choix pour notre commune et pour vous. ■

Vos conseillers :

J. Quintin, Th. Verney, Th. Le Sommer, M. Pattier, V. Palaric

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

2 FÉVRIER 2023

Le conseil municipal :

Institutions et vie politique

- Approuve le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023.

Commande publique

- Approuve l'avenant n° 3 au lot n° 1 du marché relatif à l'aménagement de la ZAC du Centre-Ville pour un montant de 34 258,84 € HT.
- Approuve la démarche d'un chantier-école sur trois lots du marché relatif à la réhabilitation d'un local situé Venelle des Grands Jardins confiés au GRETA CFA Est Bretagne (menuiseries intérieures, peinture et revêtements de sol), et les modalités de la convention de partenariat.

Urbanisme

- Approuve le schéma d'aménagement élaboré dans le cadre de l'étude de composition urbaine du secteur nord et notamment les trames viaires et vertes, les espaces naturels intégrés à l'espace public, la préservation des prairies humides et les voies de desserte du secteur. Il demande une prise en compte de ce schéma dans le cadre de la révision du PLU de la commune historique Montauban-de-Bretagne.

Domaine et patrimoine

- Décide de retirer la délibération n° 2022_10_110 du 6 octobre 2022 relative à l'aliénation de la parcelle 301A246 projet lotissement Nexity dation de terrain et prix de vente.

Finances

- Est informé de l'état des indemnités de fonctions 2022 perçus par les élus.
- Décide de créer un budget annexe pour la gestion de la ZAC multisites dénommée « ZAC du Triskell », selon la nomenclature M 57.
- Adopte les budgets 2023, avant vote des comptes administratifs 2022 :
 - Le budget général :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 7 012 701,04 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 5 010 736,58 €
 - Le budget assainissement :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 501 120,68 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 2 973 389,55 €
 - Le budget annexe Moulin Vert :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 68 324,04 €
 - Section d'investissement : dépenses et de recettes à 167 574,40 €
 - Le budget annexe ZAC Centre-Ville :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 1 226 995,45 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 1 652 878,86 €
 - Le budget annexe La Houssais :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 930 889,25 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 1 064 364,01 €
 - Le budget annexe locaux commerciaux :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 89 126,02 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 234 571,02 €
 - Le budget annexe « lotissement clos de la Fontaine - lots 36 et 47 » :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 103 844,48 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 203 731,72 €
 - Le budget annexe « zone commerciale Jacques Cartier » :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 13 188,24 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 25 365,60 €
 - Le budget annexe « ZAC du Trikel » :
 - Section de fonctionnement : dépenses et recettes à 30 005,00 €
 - Section d'investissement : dépenses et recettes à 30 000,00 €

Finances locales

- Décide d'allouer une subvention à hauteur de 80 000 € au CCAS de Montauban-de-Bretagne.
- Approuve la fixation libre des attributions de compensation 2023.

Les élus se réunissent chaque mois (premier jeudi du mois, sauf exception) au sein du conseil municipal pour débattre et délibérer sur différents sujets concernant la commune. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos. N'hésitez pas à consulter l'agenda !

Les délibérations, sont téléchargeables sur le site web de la ville. Les procès-verbaux des conseils municipaux, documents plus détaillés, ainsi que les listes des délibérations sont également disponibles, vous pouvez les consulter grâce au moteur de recherche.

2 MARS 2023

Le conseil municipal :

Institutions et vie politique

- Approuve le procès-verbal de la séance du 2 février 2023.
- Est informé que dans le cadre de la prise de compétence assainissement par l'intercommunalité, c'est monsieur le Maire qui représentera la collectivité dans cette instance.
- Est informé que le conseil communautaire du 14 février 2023 a désigné monsieur Vincent Palaric pour siéger à la commission Petit et grand cycle de l'eau.
- Donne un avis favorable à la modification de statuts du Syndicat départemental d'énergie 35 (SDE35) validé par le comité syndical du 7 décembre 2022.

Commande publique

- Approuve l'avenant n°2 au lot n°2 du marché de travaux publics avec matériel et chauffeur et relatif à la modification des tarifs.

Domaine et patrimoine

- Approuve la cession du lot 36-E, cadastrée F 985, d'une surface de 225 m², situé 10 rue Claude Monet, en vue de la construction d'une maison individuelle dans le cadre du programme « Les maisons de l'Avenir », Lotissement Le Clos de la Fontaine 2. Il approuve le prix de vente négocié à 120 € TTC le m², soit un prix de 27 000 € TTC.

Finances

- Subventions – études préalables à la valorisation de la vallée verte – aides : Banque des territoires, Agence de l'eau, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Céréma :
 - Sollicite la Communauté de communes Saint-Méen Montauban sur la recevabilité de ce projet d'étude au titre de l'aide financière « Soutien à l'ingénierie territoriale » de la Banque des territoires dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain »,
 - Sollicite l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur la recevabilité de ce projet d'étude au titre de l'aide financière de l'appel à projet « Renaturation des villes et villages »,
 - Sollicite le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ainsi que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur la recevabilité de ce projet d'étude au titre de l'aide financière « Renaturation des villes et villages » du Fonds vert,
 - Sollicite le Cerema sur la recevabilité de ce projet d'étude au titre de l'aide financière « Sentiers de nature ».
- Confirme la réalisation du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire J. Faramin présenté et estimé à 1 675 000,00 € HT et approuve le plan de financement modifié de la manière suivante :

Programme	Recettes en €				Dépenses en €
	DETR	DSIL	FONDS VERTS	VILLE	
					835 000 €
Tranche ferme	210 000 €	210 000 €	245 000 €	170 000 €	840 000 €
Tranche optionnelle	210 000 €	210 000 €	245 000 €	175 000 €	2 000 €

Domaines de compétences par thèmes : Environnement

- N'exprime pas d'avis d'avis au projet présenté sur le dossier d'extension de l'unité de méthanisation de la SARL la Saude soumis à consultation publique.

Domaines de compétences par thèmes : Voeux jumelage

- Adopte la déclaration réaffirmant le lien d'amitié entre Bischberg et Montauban-de-Bretagne.

RENCONTRER LES ÉLUS

Si vous souhaitez rencontrer monsieur le Maire ou un élu en particulier, nous vous invitons à faire une demande de rendez-vous auprès de la mairie ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la mairie. ■

- Serge JALU, le maire
- Fabien BRICHE, le maire délégué de Saint-M'Hervon
- Christine LE FUR, adjointe aux finances et aux ressources humaines
- Roland LE BIAVAN, adjoint à l'urbanisme, l'aménagement, l'assainissement et aux grands projets
- Madeleine GUÉE, adjointe aux actions sociales
- Loïc CHANTREL, adjoint aux sports et loisirs
- Karine URVOY, adjointe à la culture et aux animations
- Patrice BUNOUF, adjoint à la communication
- Nicole DANIEL, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse
- Daniel COMMEUREUC, adjoint aux bâtiments municipaux et espaces verts



Tél. 02 99 06 42 55 ou via le formulaire sur le site internet de la ville.

Services de la ville

Accueil de la mairie principale

7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 42 55
contact@ville-montaubandebretagne.fr

Lundi au vendredi 9h à 12h - 13h30 à 17h / Samedi 10h à 12h
la plage horaire 9h à 10h du samedi est uniquement sur RDV

Accueil de la mairie annexe

Route de Médréac - St-M'Hervon - Tél. 02 99 06 54 82
contact@ville-montaubandebretagne.fr
Lundi, mercredi et vendredi 8h30 à 12h

Centre communal d'action sociale - CCAS

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi

NOUVEAUX HORAIRES

Permanences physiques uniquement sur RDV :
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences téléphoniques :
lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Contact : Camille Desriac - Tél. 02 99 06 35 67
ccas@ville-montaubandebretagne.fr

Médiathèque municipale

4 rue de Beaudouin - Tél. 02 99 06 26 18
mediatheque@ville-montaubandebretagne.fr

Période scolaire : Mardi et vendredi : 16h - 19h - Mercredi :
10h - 19h (espace multimédia fermé entre 12h30 et 13h30)
Jeudi : 10h - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30

Période vacances scolaires : Mardi et vendredi : 14h à 19h
Mercredi : 10h-12h30 / 13h30 à 19h
Jeudi : 10h - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30

Police municipale

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 35 09
police@ville-montaubandebretagne.fr

Pôle périscolaire des écoles primaires publiques

Tél. 06 38 97 69 10 - periscolaire@ville-montaubandebretagne.fr

Service urbanisme

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 42 55
urbanisme@ville-montaubandebretagne.fr
Accueil physique sans RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h

POUR VOUS INFORMER SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE, ABONNEZ-VOUS

Newsletter de la ville sur le site internet
www.montauban-de-bretagne.fr

 @Montauban35360

 Télécharger l'application
CentoLive

 @VilledeMontaubandeBretagne



Montauban-
de-Bretagne

FÊTE de la MUSIQUE

Vendredi
16 JUIN 2023

Animations & concerts à partir de 19h

- *Les terrasses du cœur de ville*
- *Le Kiosque - rue Jean Jaurès*
- *Rue du Général de Gaulle*
- *Médiathèque - rue de Beaudoin*
- *Église*
- *Restaurants/bars participants*